CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

Procès-verbal de la séance ajournée du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 21 JUIN 2016 à 20H20

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier

Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau

Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Est absent:

Siège no 4 Madame Monique Boucher

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général — secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la réunion du 21 juin 2016

Réouverture de la séance ajournée du 14 juin 2016

Adoption de l'ordre du jour

21.20 Adoption du règlement d'emprunt 152-2016

21.21 Adjudication rapiéçage d'asphalte

21.22 Horaire du camp de jour

21.23 Signature avec Carrier Bégin

21.24 Offre de service Curling

21.25 Programme PRRRL Volet accéléré

21.26 Réparation du réfrigérateur de l'aréna

Période de questions

Fermeture de la rencontre

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, monsieur Dany Quirion, procède à la réouverture de la séance ajournée le 14 juin 2015

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2016-06-209

Il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Mercier d'adopter l'ordre du jour selon les sujets précités.

21.20 ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 152 2016 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 729 000 \$ POUR LES TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA RUE BOULANGER

2016-06-210

Il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 152-2016 intitulé règlement d'emprunt 152 2016 décrétant une dépense et un emprunt de 729 000 \$ pour les travaux de développement de la rue Boulanger.

21.21 ADJUDICATION RAPIÉÇAGE D'ASPHALTE

2016-06-211

Considérant que du rapiéçage d'asphalte est à faire dans les rues de la Municipalité ;

Considérant que la municipalité est allée en appel d'offres pour recruter une entreprise d'asphaltage ;

Considérant que trois entreprises ont soumissionné pour obtenir le mandat ;

Considérant que la firme Pavage Sartigan a été le soumissionnaire le plus bas concernant le prix à la tonne métrique (paveuse 138 \$/t.m., râteau 224 \$/t.m. = moyenne de 181 \$/t.m.) et que celui-ci est dont recommandé par le directeur général ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la proposition d'offre de service de la firme Pavage Sartigan afin d'effectuer des travaux de rapiéçage d'asphalte dans les rues de la Municipalité pour un budget de 50 000 \$.

21.22 HORAIRE DU CAMP DE JOUR

2016-06-212

Considérant que des parents ont demandé que l'heure de fermeture du camp de jour le vendredi soit haussée à 17h00;

Considérant que le responsable des loisirs recommande ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte que le camp jour termine ses activités à 17h00 au lieu de 16h00.

21.23 SIGNATURE AVEC CARRIER BÉGIN

2016-06-213

Considérant que la firme Carrier Bégin à l'intention d'acheter une partie LOT $5\,059\,854$ superficies de $18\,907.1~\text{m}^2$ à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

Considérant que la Municipalité est en faveur de la vente d'une parcelle de terrain d'une superficie de 18 907.1 m² du LOT 5 059 854 ;

Considérant les libellés et décisions énumérés et adoptés dans la résolution 2015-08-280 ;

Considérant la promesse d'achat déposé par l'acheteur au mois de mai 2015 ;

Considérant que le Municipalité désir sceller la vente par signature ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte que la municipalité procède à la vente d'une parcelle de terrain du LOT 5 059 854, d'une superficie de 18 907.1 m²;

Que le maire, monsieur Dany Quirion et le directeur général, monsieur Serge Vallée, soient autorisés à signer tout document inhérent à la vente du terrain.

21.24 OFFRE DE SERVICE CURLING

2016-06-214 Considérant que la Municipalité désir avoir une étude sur la faisabilité d'un changement de vocation de l'aréna de Saint-Honoréde-Shenley en centre de curling

Considérant que monsieur Éric Rouillard a déposé une offre de service pour l'étude pour un montant d'environ 1150\$ (46 heures à 25 \$) avec un remboursement des déplacements à Saint-honoré à 0,42\$ le kilomètre ;

En conséquence, il est proposé par monsieur, Alain Carrier appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la proposition d'offre de service de monsieur Éric Rouillard

Que le directeur général soit autorisé a signé l'entente au nom de la Municipalité.

21.25 PROGRAMME PRRRL VOLET ACCÉLÉRÉ

2016-06-215 Considérant que le conseil de Saint-Honoré-de-Shenley a pris connaissance des modalités d'application du Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) ;

Considérant que le conseil de Saint-Honoré-de-Shenley désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveau 1 et 2, excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales ;

En conséquence, sur la proposition de monsieur Daniel Mercier, appuyée par monsieur Stéphane Veilleux, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley autorise la présentation d'une demande d'aide financière et

confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL.

21.26 RÉPARATION DU RÉFRIGÉRATEUR DE L'ARÉNA

2016-06-216

Considérant que le compresseur de l'un des réfrigérateurs de l'aréna a besoin d'être changé

Considérant que la firme JF Demers propose de changer le compresseur pour un montant approximatif de 675\$ (plus taxes) pièces incluses ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte que la firme JF Demers effectue le changement du compresseur pour un montant de 675\$ (plus taxes) pièces incluses.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Considérant l'absence du public, aucune question.

FERMETURE DE LA SÉANCE

2016-06-217

Il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers de mettre fin à la séance. Il est 22 heures

Dany Quirion, MAIRE
Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECTRÈS.
Serge Vallee, DIRECTEUR GENERAL ET SECTRES.